

Atelier de réflexion sur la Stratégie Nationale d'Aménagement Pastoral en zone soudanienne.

Moundou, les 28 et 29 mars 2014

Synthèse des travaux

L'atelier de réflexion sur la Stratégie Nationale d'Aménagement Pastoral en zone soudanienne s'est tenu du 28 au 29 mars 2014 au centre formation des éleveurs de Moundou.

Cet atelier a concerné sept (7) régions notamment le Mayo-kebbi Est, le Mayo-kebbi Ouest, la Tandjilé, le Logone oriental, le Logone Occidental, le Moyen Chari, le Mandoul.

Vingt huit (28) personnes ont pris part à cet atelier, réparties comme suit:

- Quatre (4) Délégués régionaux de l'Elevage: Log. Occ.; Moyen Chari; Mandoul; Mayo-Kebbi Est);
- Trois (3) Délégué régionaux de l'Agriculture: Log. Occ.; Moyen Chari; Mandoul;
- Quatre (4) Délégués régionaux de l'Aménagement du Territoire: Log. Occ.; Log. Oriental, Tandjilé et Mayo-Kebbi Ouest;
- Deux (2) Délégués régionaux de l'Hydraulique: Log. Occ.; Moyen Chari;
- Quatre (4) Délégué régionaux de l'Environnement: Log. Occ.; Moyen Chari; M;
- Deux (2) Représentants des éleveurs: Logone Occidental, Moyen Chari;
- Un (1) Représentant des agriculteurs: Logone Occidental;
- Un (1) représentant de AMECET: Sahr;
- Une (1) représentante des organisations féminines (CELIAF)
- Deux référents de la plate forme pastorale (DGDPPA et DOPEFE);
- L'Expert en appui à la plate forme pastorale;
- Trois consultants;

La cérémonie d'ouverture officielle a été présidée par le Préfet du département de Lac Weye, représentant Monsieur le Gouverneur de la Région du Logone Occidental.

Trois allocutions ont ponctué cette séquence:

Le mot de bienvenue du Délégué Régional du Développement Pastoral et des Productions Animales du Logone Occidental;

L'allocution du Directeur Général Adjoint du Développement Pastoral et des Productions Animales ;

et enfin le discours de Monsieur le Préfet.

Dans son mot de bienvenue, le Délégué Régional du Développement Pastoral et des Productions Animales a souligné l'importance économique de l'élevage mais surtout l'apport de l'élevage pastoral. Aussi, a-t-il déclaré que le présent atelier de réflexion sur la stratégie nationale d'aménagement pastoral marque une volonté manifeste de soutien au pastoralisme. Il a saisi l'occasion pour souhaiter la bienvenue et un agréable séjour à l'ensemble des participants.

Le Directeur Général a, quant à lui, rappeler que le pastoralisme est au cœur du développement de l'élevage; comment faire pour le soutenir dans un contexte marqué par les changements climatiques et une démographie humaine et animale galopante. Le développement étant une affaire des acteurs, une réflexion concertée sur l'aménagement et la gestion des ressources pastorales s'impose. Pour finir, il a adressé au nom du Ministère du Développement Pastoral et des Productions Animales, Président de la Plateforme pastorale du Tchad, les remerciements à l'endroit de l'AFD pour son accompagnement dans ce processus.

Dans son discours d'ouverture, le Préfet, M. NDiouakeur, a situé d'abord le rôle et la place qu'occupe l'élevage dans l'économie nationale et dans la lutte contre la pauvreté. Situant l'importance de l'élaboration d'une stratégie d'aménagement pastoral, le Préfet a, dans son propos rappelé quelques principes fondamentaux devant guider ce travail mais surtout la cohérence avec les instruments stratégiques que sont le SDEA et le PNDE.

Après la cérémonie officielle, un bureau de présidium a été mis en place, composé de :

- Président : Monsieur MBaïndiguim Romain, Délégué Régional de l'Aménagement du Territoire, de la décentralisation et des Libertés Locales du Logone Occidental;
- Rapporteurs: Dr Ali Brahim Béchir, Consultant et Haroun Moussa, Directeur de l'Organisation des Professionnels de l'Elevage et de la Formation des Eleveurs.

Prenant la direction des travaux, le Président du présidium a proposé aux participants l'agenda de l'atelier pour amendement et adoption. Ainsi, pour ce qui concerne la 1ère journée, les horaires ont été revus en vue de résorber le retard occasionné par le déroulement de la cérémonie d'ouverture.

Les travaux de l'atelier ont véritablement démarré sous la forme de séance plénière consacrée aux interventions liminaires des consultants.

De manière itérative, ces interventions se sont focalisées sur :

1. La démarche de l'élaboration de la stratégie nationale d'aménagement pastoral au Tchad;
2. L'état des lieux des ressources en eau et les principaux questionnements;
3. Les pratiques relatives à l'élevage pastoral: de la production à la commercialisation.

La première intervention faite par M. Bertrand Guibert, Consultant international a fourni des informations générales sur le processus d'élaboration de la stratégie en question et la démarche méthodologique adoptée tout en faisant ressortir la nécessité d'aborder la réflexion à deux niveaux (d'abord national, ensuite régional). En outre, il a rappelé les trois composantes du pastoralisme qui sont les Hommes, l'Environnement et les Animaux tout en insistant sur la nébuleuse des acteurs. Quelques éléments de diagnostic de l'élevage pastoral axés sur les défis et les actions envisageables et la vision technicienne de la problématique du développement pastoral ont été présentés.

La deuxième intervention de M. Djimasngar Madjidé consultant national a porté sur les problématiques de l'hydraulique pastorale au Tchad. Le Consultant a, de prime à bord rappelé les orientations stratégiques nationales en matière d'hydraulique pastorale au Tchad définies

dans le Schéma Directeur de l'Eau et de l'Assainissement (SDEA) notamment (i) une meilleure répartition des ouvrages hydrauliques pastorales sur l'ensemble du territoire, (ii) l'équipement des axes de mobilité des éleveurs et des pistes commerciales, (iii) le renforcement du cadre légal et institutionnel et, (iv) le renforcement des capacités nationales. Après avoir montré la variabilité pluviométrique sur la période allant de 1950 - 2000, la disponibilité en eau de surface grâce à l'existence d'une grande cuvette et les eaux de profondeur, l'intervenant a décrit les différents points d'eau pastoraux (les mares naturelles, les mares artificielles, les puisards, les puits traditionnels, les puits pastoraux et les stations pastorales), la variation saisonnière de leur utilisation et les problèmes que l'on peut rencontrer. L'hydraulique étant au cœur du développement pastoral, il est évident de tenir compte du relief, des ressources souterraines et surtout raisonner l'emplacement d'un point d'eau dans un espace quelconque.

La troisième intervention est celle de Dr Ali Brahim Béchir, Consultant. Elle est axée sur le potentiel de production animale, la conduite de l'élevage, le dispositif d'appui, les ressources pastorales, les principales évolutions (population humaine et animales et surfaces emblavées). L'intervenant en soulignant la dynamique d'occupation d'espace, pense que logiquement l'augmentation des superficies en céréales devraient permettre de résoudre le problème d'alimentation de bétail, malheureusement, l'on constate des cas de conflits à cause des pratiques agricoles assorties d'une saturation de terroir. Cette saturation se caractérise par une disproportion de mode de fertilisation par la jachère.

En raison d'un certains nombres de contingences (réduction des potentialités fourragères, insécurité, défrichage de certaines zones avec corollaire la destruction des niches de mouches tsé-tsé), la pratique de la transhumance de certains groupes sociaux a changé tant sur le plan itinéraire que sur le plan amplitude. A cela s'ajoute l'accès aux marchés à bétail. Pour finir, le consultant s'interroge sur la prise en compte de toutes ces dimensions pour l'élaboration de la stratégie nationale d'aménagement pastoral.

Ces présentations ont été suivies de contributions et de questionnements sur un certain nombre de points en l'occurrence :

- la mobilisation et la valorisation de la nappe de gré de Nubie pour soulager les écosystèmes sud ;
- la généralisation de la prise en charge de l'élaboration des schémas d'aménagement régionaux
- la clarification des concepts: pastoralisme, espace pastoral;
- les notions de prairies et aires de pâtures;
- la fixation comme alternative aux problèmes de conflits agriculteurs et éleveurs;
- la fixation comme source de conflits agriculteurs et éleveurs;
- la prise en compte de consommateurs dans l'analyse de la commercialisation;
- le code pastoral et ses implications pour l'atténuation des conflits;
- les conclusions de forum de Laoukassi
- l'expérience du projet Almy Bahaïm dans le cadre des aménagements pastoraux;

En réponse à ces interventions, les consultants ont apporté des éléments de clarifications. Par ailleurs, ils ont tenu à préciser que les interrogations et préoccupations mentionnées plus haut seront largement prises en compte dans la suite du processus.

En ce qui concerne la poursuite du processus, les orientations pour une définition des axes stratégiques formulées par les participants mettent l'accent sur :

- la prise en compte de l'élevage dans la réalisation des aménagements hydro-agricoles;
- la valorisation des us et coutumes sur la base de concertation participative
- la stratégie nationale en matière d'éducation en milieu nomade

pOUR LA SUITE,, trois groupes sont constitués et ont réfléchi sur une esquisse de zonage des unités homogènes, entendu que la zone soudanienne a été subdivisée en trois unités que sont:

- **Unité 1:** Mandoul et Moyen Chari
- **Unité 2:** Mayo-kebbi Est, Mayo-kebbi Ouest, Tandjilé;
- **Unité 3:** Logone occidentale, Logone Oriental;

Il est convenu que les limites de ces trois unités ne sont pas fixes. Par conséquent, il faudra tenir compte de l'homogénéité ou des similitudes à l'intersection des unités.

Le groupe Unité1 estime qu'il faille intégrer les départements de Loug Chari (Bouso) et de Bahr Signaka (Melfi) à cause de certains caractères écologiques mettant en évidence un ensemble homogène avec les régions concernées.

Les groupes sont parvenus à renseigner les différentes variables notamment:

- (i) les potentialités/conditionnalités de mobilisation des eaux
- (ii) la nature des points d'eau dominants
- (iii) les contraintes (mobilité, foncier et accès aux ressources)
- (iv) potentiel fourrager
- (v) sensibilité environnementale.

Des recommandations stratégiques ont été formulées en matière d'aménagements pastoraux prioritaires, d'ingénierie sociale, accès aux services d'éducation, accès aux services de santé animale, les mesures environnementales.

Aux restitutions en plénière, des remarques et observations ont été faites. Les échanges ont porté sur différents aspects entre autres, la sensibilité environnementale, l'accès aux services d'éducation, l'accès aux services de santé animale, l'adéquation types d'ouvrages hydrauliques et zones.

A l'issu des échanges et tenant compte des observations des uns et des autres, les travaux des groupes sont adoptés.

Moundou, le 29 mars 2014

Les rapporteurs